bleuse, Mme Marie Deperchin, âgée de 58 ans, est tombée sur ses deux poignets au cours de son travail. M. le docteur Duquennoy a constaté des entorses aux poignets, qui nécessiteront un repos d'une douzaine de jours.

— En traversant la passerelle de la gare de Tourcoing, un homme d'équipe, M. Paul Bayart, âgé de 54 ans, a fait une chute grave. Il a été relevé avec une plaie au médius droit avec section du tendon fléchisseur. M. le docteur Vanneufville lui a ordonné un repos de trois semaines.

VENTE RÉCLAME annuelle de Coupons en tous genres. Victor Leduc, 15, Place de la République, Tourcoing. 99023

UN VITRIER TOMBE d'une ÉCHELLE. — Un vitrier, M. Prosper Cerf, âgé de 44 ans, travaillant dans l'établissement de M. Bernard-Flipo, rue du Moulin, pour le compte de M. Louis Jacques, entrepreneur, rue de Lille, se trouvait monté sur une échelle avec un chargement de verre, perdit soudain l'équilibre et tomba dans le vide. Dans cette chute, l'ouvrier s'est fait des plaies au bras et à l'épaule droits. M. le docteur Duquennoy lui a ordonné un repos de quinze jours.

MALADIES DE LA POITRINE & DE L'ESTOMAC. Dr Bourgois, spécial., r. de Lille, 50. Mardi, jeudi, samedi, 1 à 3 h. et 6 1/2 à 7 h. 1/2 677

LA FRAUDE DES ALLUMETTES. — MM. Ghislain et Verdier, brigadier et préposé des douanes du bureau de La Marlière, étant de service hier soir, à la carrière près de la ferme Castel, ont arrêté le jeune Valéry Cusseau, âgé de 16 ans et demi, manœuvre zingueur, demeurant rue de la Croix-Blanche, qui était nanti de trois mille allumettes chimiques en bois, représentant la valeur de 3 francs. Les allumettes ont été incinérées; quant au prisonnier, il a été remis aux gendarmes.

6 PORTRAITS SOIGNÉS, 2 francs. Rue Desurmont, Tourcoing. 296

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Au tissage de M. Drey-Simpson, rue des Cinq-Voies, un tisserand, M. Henri Watteau, âgé de 37 ans, a eu le médius gauche pris entre le temple et le gardenavette. M. le docteur Playoust a constaté une hématose de la deuxième articulation, qui nécessitera un repos de quinze jours. — A la filature de MM. Ch. Tiberghien et fils, un rattacheur, M. Emile Decubre, 35 ans, a eu les doigts des deux mains brûlés par le frottement d'une corde qu'il voulait mettre au tambour du métier. M. le docteur Debuchy lui a prescrit un repos de quinze jours.

VOIR AUX ÉTALAGES de la Mon Marcelli, angle rues des Champs et de la Gare, Roubaix, l'exposition des magnifiques prix affectés aux concours de l'Almanach du « Journal de Roubaix ». 99099

HALLUIN

UN INCENDIE DANS UN TISSAGE

Le feu détruit en partie un magasin de cartons. — Les causes sont inconnues. — Les dégâts s'élèvent à 40.000 francs

Dans la matinée de mercredi, un incendie qui, s'il s'était produit la nuit, aurait pu devenir une véritable catastrophe, a détruit une dépendance de l'important établissement Edouard Defretin, actuellement exploité par M. Pierre Defretin, maire d'Halluin.

Cet établissement forme un vaste quadrilatère de 100 mètres environ de côté, dont deux sont longés par la rue de la Gare et la rue Française. Il occupe à peu près 1.200 ouvriers.

Vers neuf heures, le directeur du tissage, M. Polydore Verschaeve, sortait de l'usine pour aller prendre son déjeuner, lorsqu'il aperçut de la fumée s'échapper de la toiture d'un bâtiment formant l'angle de la rue Française et d'une impasse située derrière l'usine, vers la rue du Molinel.

Immédiatement, M. Verschaeve donna l'alarme. Le personnel se précipitait vers l'endroit où venait de se déclarer l'incendie, pendant que M. Vanoverschelde, capitaine des pompiers, et le poste de police, étaient informés.

Le commandant des pompiers arrivait bientôt sur les lieux et prenait les premières dispositions en vue de combattre le sinistre. Cinq minutes plus tard, les pompiers amenant leur matériel, parvenaient dans la rue Française. Pendant que des « établissements » étaient opérés dans les rues de la Gare, du Château et du Molinel, les sapeurs pratiquaient des ouvertures dans la toiture du bâtiment en feu, et cela malgré les flammes qui s'élevaient à une très grande hauteur, et qui menaçaient de gagner les habitations ouvrières, situées dans le voisinage.

Quelques instants plus tard, l'eau déversée par cinq canules, se répandait sur le foyer de l'incendie. Mais celui-ci prenait de plus en plus d'extension, et M. Vanoverschelde craignant que les pompiers ne fussent impuissants à en enrayer les progrès, fit appel à la section des pompiers de l'usine Lemaitre-Demeestère et fils, qui ne tarda pas à arriver amenant la pompe à vapeur.

Grâce aux efforts déployés de part et d'autre, une heure plus tard, on pouvait se considérer maître du sinistre.

Ce fut alors qu'on put se rendre compte de l'étendue du désastre. Le feu avait pris naissance au premier étage d'un bâtiment où se trouvaient emmagasinés les cartons servant à la fabrication des tissus, parmi un tas mesurant environ 5 mètres de longueur. Ce bâtiment, dont une aile avait une longueur de 30 mètres sur 8 de largeur, et l'autre 18 mètres sur 8, était presqu'entièrement détruit.

On ne peut s'expliquer comment l'incendie a pu prendre naissance. Un employé de l'établissement, M. Alphonse Jacques, qui était passé sept ou huit fois près du tas de cartons, n'avait rien remarqué d'anormal. Toutefois, il se pourrait que le feu ait été allumé par un court-circuit.

M. Defretin n'a pu encore déterminer exactement le montant des dégâts; il estime cependant qu'ils atteignent de 30 à 40.000 fr. Un jeu de cartons seul, avait une valeur de 15.000 francs.

Les pompiers sont demeurés sur les lieux jusque cinq heures et demie. On espère que le personnel de l'usine n'aura pas à subir de chômage du fait de cet incendie.

MARCQ-EN-BARŒUL

UN HOMME NOYÉ EST RETIRÉ DU CANAL. — Mercredi vers une heure et demie de l'après-midi, M. Ch. Defives, domicilié à Roubaix, rue Saint-Hubert, et un haleur de bateaux, M. Henri Desplechin, au service de M. Lecomte, du Blancs-Seau, Tourcoing, ont aperçu auprès du Pont-Rouge, le cadavre d'un noyé que la corde d'un bateau avait soulevé du fond du canal et fait remonter à la surface. Ils le retirèrent et prévinrent la police de Marcq.

Le garde, M. Roussel, a constaté que le noyé avait dû séjourner 3 ou 4 semaines dans l'eau, et après avoir relevé son identité le fit transporter à la morgue.

L'inconnu était vêtu d'un veston de drap noir, d'un pantalon de toile de même couleur, de deux gilets de même nuance, dont l'un de velours à grosses cottes, chemise de couleur; bottines à lacets en bon état; il avait le front assez dénudé, la moustache roussâtre, un mètre 65 environ de taille, et portait un mouchoir de couleur autour du cou. La police enquête.

MOUVAUX

DANS LES ÉTABLISSEMENTS CHARITABLES. — Par arrêté préfectoral, M. Paul Dubanel est maintenu dans ses fonctions d'administrateurs du Bureau de bienfaisance.

M. François Procureur est également maintenu dans ses fonctions d'administrateur des Hospices. M. Gervais Florin est nommé membre de la même administration en remplacement de M. Petit, décédé.

LA BOIRE AUTOMOBILES
Agents exclusifs
DEJONGHE & BROUX
26, Boulevard de Cambrai, ROUBAIX

WATTRELOS

UN COCHER MALMENÉ. — M. D..., cocher, s'en revenait, hier, de la Martinoire, avec un breack vide de loueur. Arrivé rue Pierre-Catteau, près de la rue de Roubaix, le véhicule croisa un groupe de jeunes gens en goguette. L'un, Louis V..., ouvrit la portière, et s'installa commodément sur la banquette de la confortable voiture. Le cocher descendit. Apeuré à sa vue, le jeune homme s'enfuit vers ses camarades et les retrouva dans un cabaret, où ils avaient trouvé un refuge hospitalier.

Deux des jeunes gens accueillirent le cocher par des horions, qui le mirent dans un état tel qu'il dut être soigné par le docteur Maillart. Le praticien jugea devoir lui conseiller plusieurs jours de repos pour la guérison.

VOL A LA DEVANTURE. — Des malandrins qui pullulent du côté du pont du Tilleul, ont fracturé la devanture de l'épicerie Odoux, au Sapin-Vert, et volé des marchandises diverses: jupons, blouses, caleçons, tabliers, estimés 20 francs. Une enquête est faite à ce sujet par le service de police.

Le SUCRE BEGHIN
se reconnaît à sa blancheur, à sa fonte régulière

LILLE

MM. CAILLAUX, ANCIEN MINISTRE, ET STEEG, DÉPUTÉ, A LILLE. — On annonce que le groupe parlementaire d'Education populaire et d'Action républicaine organise, avec le concours de la Fédération républicaine du Nord, une réunion qui aura lieu au Kursaal de Lille, à onze heures du matin, et sera suivie d'un banquet démocratique.

A cette réunion prendront part MM. Caillaux, ancien ministre, Steeg, député de Paris, ainsi que les députés et sénateurs du Nord appartenant au parti radical et radical-socialiste.

LE DRAME CONJUGAL DE MONS-EN-BARŒUL. — Dans la nuit du 29 au 30 octobre dernier, un garçon boulanger, nommé Leclercq, surprenant sa femme, Jeanne Desmet, en conversation criminelle avec un ami, la tua à coups de couteau et blessa assez sérieusement son rival.

M. Houeix, juge d'instruction, vient de renvoyer le meurtrier devant la Cour d'assises, à l'audience du 24 janvier.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE. — Prix Paul Crepy. — Fondé en mémoire de M. Paul Crepy, président et fondateur de la Société, ce prix consiste en une bourse de voyage d'une valeur de 500 francs. Peuvent prendre part au concours tous les jeunes gens de nationalité française, originaires ou habitants du département du Nord, âgés de 17 ans au moins et de 21 ans au plus à la date du 1er juin, autorisés par leurs parents, inscrits avant le 1er mai, et admis à concourir par le Comité d'études de la Société. Pour les conditions du concours, se reporter au programme spécial que l'on trouve au Secrétariat.

Programme du concours de 1911. — A. « Le Massif Central »: Description, géographie physique, géographie économique, voies navigables, communications avec les régions voisines, géographie historique, ethnographie. — B. La Commission se réserve de découper pour le jour du concours une question particulière dans le programme.

DISPARUE ET RETROUVÉE. — Une fillette, Blanche Bossuit, 12 ans, rue de Trévise, 12, disparue depuis le 1er janvier, est rentrée, mardi soir, chez ses parents. Elle était restée, a-t-elle dit, chez des parents, où l'on avait fêté la nouvelle année.

VOIR AUX ÉTALAGES de la Mon Marcelli, angle rues des Champs et de la Gare, Roubaix, l'exposition des magnifiques prix affectés aux concours de l'Almanach du « Journal de Roubaix ». 99101

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 4 janvier 1911

Présidence de M. MEUSY, vice-président

Affaires diverses

— Pour fraude de 21 kil. 500 de tabac haché, le 29 décembre, au lieu dit « le Cobras », à Halluin, Surbe Eugène 32 ans, charpentier à Paris, et Vandeputte François, 25 ans, marin, domicilié à Coxyde (Belgique), sont condamnés chacun à 6 jours de prison et solidairement à 500 fr. d'amende.

— Pour fraude de 6 kil de tabac haché, le 2 janvier, à la ferme Dubart, à Leers, Cuvelier Louis, 20 ans 1/2, maçon à la Madeleine, encourt 6 jours avec sursis et 500 fr. d'amende.

— Pour fraude de 9 kil. de café vert, le 19 décembre, à la Broche-de-fer, à Wattrelos, Cols Jean 15 ans, peintre, sans domicile, est acquitté comme ayant agi sans discernemnet et remis à ses parents. Toutefois, il paiera une amende de 500 francs.

— Pour fraude de 200 jeux de cartes, le 23 décembre, à Wattrelos, Lerouge Augustin, 31 ans, de Flers, est condamné à 1 mois de prison, 1.000 francs d'amende, plus le double décime et demi.

— Pour fraude de 76 jeux de cartes, le 22 décembre, à Wattrelos, Verplancke Gustave, 42 ans, tisserand, et Demechy Esperance 22 ans, encourent chacun 1 mois de prison et solidairement 1.000 francs d'amende, plus le double décime et demi.

— Chantry Louis, 40 ans, de Roubaix, vagabonda à Bouvinés, le 2 janvier, en mendiant dans les fermes. 8 jours de prison.

— C'est à Lomme que le lundi 2 janvier a mendié à nouveau Debacque François, 65 ans, de Lille. 8 jours de prison.

— Dans un panier ouvert sur les quais de la gare Saint Sauveur, le 2 janvier dernier, Wourlod Paul, 34 ans, homme de garde d'une maison d'expédition; Vinghelaude Gustave, 39 ans; Bohec J. B., 22 ans, et Charbonnier Lievin, s'emparèrent d'un fromage qu'ils se partagèrent. D'où 6 jours de prison avec sursis à chacun, sauf en ce qui concerne Wourlod.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

Audience des criées du 4 janvier 1911

La propriété foncière

Commune de Wervicq-Sud, rue de France: une propriété comprenant deux maisons d'habitations avec leurs dépendances, le tout d'une contenance de 8 ares 26 centiares. Mise à prix: 17.266 fr.

Adjudication à Me Desmazières: 17.270 fr.

FABRIQUE DE CERCUEILS
KUVENNE Frres, 84, rue de Fontenoy, Rx
GRAND MAGASIN AU PREMIER Téléph. 2.83

Nouvelles Religieuses

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE

M. l'abbé Trocquenet, vicaire à Denain (Sacré-Cœur), est nommé propriété de Dimont-Dimechaux.

MARIAGES ET FIANÇAILLES

— Le mariage de M. Henri Joye, fils de M. Joye, fondé de pouvoirs de la brasserie Dronlers, avec Mlle Gabrielle Pot, fille de M. Eugène Pot, propriétaire, a été célébré en l'église Saint-Denis, à Hellemmes.

NÉCROLOGIE

— Les funérailles de M. Auguste Richebé, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'instruction publique, ancien sous-préfet, ont été célébrées, mercredi matin, en l'église St-Michel, à Lille.

Deux capitaines d'infanterie, chevaliers de la Légion d'honneur, délégués par le gouvernement militaire, suivaient le char funèbre.

Le deuil était conduit par MM. Raymond et Gaston Richebé, fils et petit-fils du défunt, accompagnés de M. le chanoine Vandame et du Père abbé de la Trappe de Sainte-Marie du Mont.

Dans la nombreuse assistance, on remarquait un grand nombre de notabilités.

Après le service religieux, le corps a été inhumé au cimetière de l'Est. M. le docteur Richard, ami personnel du défunt, a retracé la carrière administrative de M. Richebé.

— En l'église Saint-Jean-Baptiste, à Dunkerque, ont été célébrées les funérailles de M. Georges Dekoninck, secrétaire de la gare de Dunkerque.

Tribune Publique

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.)

A propos des auditions musicales à l'Exposition

Roubaix, le 3 janvier 1911.

Monsieur le Rédacteur en chef,

J'ai lu la lettre que vous avez publiée samedi dernier, du « Vieux musicien pas fortuné », dont j'approuve l'idée.

J'ai d'ailleurs déjà, en qualité de membre de la Commission musicale des fêtes, sollicité du Comité de l'Exposition, en faveur des musiciens, soit une carte permanente, soit pour ceux qui se trouveront éloignés de Barbieux, la circulation gratuite sur le tramway pour se rendre aux concerts et s'en retourner.

Ces faveurs, qui me paraissent si facilement accordables, n'ont pas été consenties. Cependant, il est à remarquer que, pendant l'Exposition, les musiciens seront surchargés de service et qu'ils consacreront leurs loisirs à répéter ou à jouer dans les rues et sur les kiosques pour divertir les hôtes de Roubaix.

On pourra remarquer ensuite que Tourcoing, pendant son Exposition, octroya à toutes les sociétés de la ville, une somme de 50 francs pour chaque concert donnée, soit dans l'Exposition, soit en ville.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, mes civilités empressées.

PAUL SIX,
Président de la Concordia-Harmonie, membre du Comité musical des fêtes.

— M. Jean Vermesch, qui nous a adressé il y a quelques jours une lettre à insérer en tribune publique, est prié de nous faire connaître son adresse pour réponse personnelle.

Le jeu d'arc au berceau à l'Exposition

Monsieur le directeur du *Journal de Roubaix*,

Veuillez, je vous prie, insérer dans votre journal, la lettre ci-dessous:

Il y a des tireurs qui s'exercent, dans différents jeux de Roubaix et des environs, avec un point de mire sur leurs arcs et il arrivent à faire un tir réglé.

Je voudrais que la Commission du tir, en convoquant les sociétés de Roubaix et des environs, les préviennent qu'il sera absolument défendu de tirer avec un point de mire sur l'arc, au concours qui aura lieu à l'Exposition. Arme nue pour tous, c'est le seul moyen d'éviter des discussions entre les 1500 archers qui viendront tirer à ce concours. Avec l'arc naturel, sans point de mire, c'est là que nous verrons l'adresse du tireur et le jeu sera bien juste pour tous.

En comptant que la Commission du tir voudra bien prendre note de cette observation, recevez, monsieur le Rédacteur, mes salutations empressées.

E. B., tireur de la Fédération.

Les jeux pour dames et enfants à l'Exposition

Roubaix, le 3 janvier 1911.

Monsieur le directeur du *Journal de Roubaix*,

Pourriez-vous insérer les quelques lignes suivantes dans les colonnes de votre honorable journal?

On parle continuellement d'organisation de jeux à l'Exposition, mais je remarque que jamais il n'est question de distractions pour femmes et enfants; c'est au nom de ceux-ci que je viens aujourd'hui réclamer. A Roubaix, le jour des fêtes (14 juillet ou des Fabricants), on joue généralement dans les quartiers, « au trou madame ». Pourquoi n'organiserait-on pas ce jeu au Village Flamand, près de la boulaie? Cela permettrait aux femmes et aux enfants qui accompagneront leur mari ou leur père au jeu de boule ou au jeu d'arc à l'Exposition, d'avoir aussi leur petite distraction. Il existe tant de gens devoués à Roubaix quand il s'agit de l'intérêt de la ville, que je serais très surprise de ne pas voir surgir un Comité pour organiser ce jeu.

Je vous remercie à l'avance pour cette insertion et je vous prie d'agréer mes respectueuses salutations.

Pour un groupe de familles nombreuses:
LOUISE DUTRICHON.

La question théâtrale à Roubaix-Tourcoing

Tourcoing, le 31 décembre.

Monsieur le Directeur,

Votre correspondant répond complètement, dit-il, aux objections que j'ai formulées contre sa proposition d'une troupe commune aux deux villes de Roubaix et Tourcoing.

Ne se fait-il pas un peu illusion et croit-il avoir vraiment répondu complètement?

Il accorde déjà, il est vrai, que les subventions des deux villes doivent être égales. Nous, plus modestes, nous faisons observer que Tourcoing a 90.000 habitants, Roubaix 120.000 et que toutes proportions gardées, Roubaix devrait à raison du chiffre de sa population, fournir dans la subvention totale, trois cinquièmes au moins contre deux cinquièmes pour Tourcoing.

Dans les entreprises communes aux deux villes, c'est la proportion de deux tiers et un tiers qui est généralement observée.

Ceci posé, nous savons, d'après le rapport de M. le Maire de Tourcoing, qui vient d'être publié dans votre journal, que la subvention de la ville de Tourcoing s'élève à 47.000 francs, plus la salle, et que, selon toute apparence, un supplément sera voté prochainement, que la Direction, par ses efforts d'un art si éclairé et si désintéressé, mérite vraiment. Il faut, en effet, lui rendre cette justice qu'elle fait de l'Art pour l'Art et que le côté mercantile de l'exploitation est négligé par elle, à la grande satisfaction des amateurs. Remarquez que cette subvention fait abstraction du loyer du Théâtre, et qu'il faudrait en tenir compte.

Je demande à votre correspondant s'il croit sérieusement que la ville de Roubaix fera, je ne dis même pas un sacrifice proportionné, mais seulement un sacrifice équivalent?

Supposons maintenant que la ville de Roubaix, au lieu de 12.000 francs, inscrive à son budget 50 ou 60.000 francs; votre correspondant néglige complètement de répondre à cette objection capitale, à savoir qu'à subvention égale, avec sa combinaison on offrira moitié moins aux Tourquennois que ce qu'on leur donne maintenant.

Espère-t-il que Tourcoing maintiendra, dans ses conditions, ses sacrifices?

Votre correspondant, fidèle abonné du Théâtre de Tourcoing depuis plusieurs années et dont nous apprécions l'amitié et la sympathie, nous permettra de lui dire que ses amis des fauteuils sont moins naïfs qu'il ne le suppose.

On nous dit encore: « Je n'ignore pas que dans beaucoup de théâtres les deuxièmes rôles d'opéras servent de premiers rôles d'opérettes. Mais ce n'est pas une généralité. C'est ainsi qu'à Lille les deux troupes sont complètes. La meilleure preuve c'est que quand on donne l'opéra au Kursaal, on donne à la Salle des spectacles la représentation d'opérette. Ce qui se fait à Lille peut bien être imité à Roubaix-Tourcoing. »

A cela je réponds, comme je ne sais plus quel tribun fameux: « Peuple! on te trompe », de la meilleure foi du monde, d'ailleurs, j'en suis sûr, sachant qui vous écrit.

En voulez-vous la preuve? La voici:

Je la trouve dans une étude sur le Théâtre de Lille, parue dans le *Progrès du Nord*, sous la signature de Médéric Dufour, dont la compétence en la matière n'est contestée par personne. Il écrit ce qui suit:

« Les chœurs sont distribués entre les deux scènes; ils sont incomplets ici et là, nonobstant le cahier des charges. Presque chaque dimanche, on joue place Sébastopol, de grandes opérettes avec une douzaine de musiciens, des suppléants fort inexpérimentés... Il y a surprise; le public paie pour avoir les chefs d'emploi, les chœurs (et leur resplendissante jeunesse!), l'orchestre, des ouvrages complets. Chat échaudé... il reste chez lui. A-t-il tort ou raison? »

Et discutant des causes de la crise qu'il constate, le critique ajoute: « La crise a d'autres causes. La première dont je m'occuperai, c'est la Direction même. Le Directeur a deux théâtres. Il y est autorisé, je le sais. Mais comme dit le proverbe, il ne faut pas courir deux lièvres à la fois. Il ne peut être ici et là. Il doit donc se reposer sur des subalternes qui lui font encourir de fâcheuses responsabilités... En matière de théâtre, il n'y a qu'une forme de gouvernement qui puisse réussir: le gouvernement personnel... Les pièces sont mises à l'affiche avant d'être sues. Jamais le drame et la comédie ne reposent en scène. On reprend les ouvrages lyriques les plus importants sans répétition avec l'orchestre. Jamais, comme on dit, la scène « ne colle » avec les instruments. Des partitions importantes sont exécutées sans que l'orchestre les ait revues. C'est que certains soirs où ces révisions pourraient être faites l'on part en excursion! Les contribuables ne sont pas fort contents de payer une subvention... pour Roubaix. »

Voilà ce que l'on dit à Lille et pourquoi M. Wauquier proposait de retrancher une somme assez importante de la subvention à titre d'indication lors de l'une des dernières réunions du Conseil Municipal de Lille.

A Tourcoing nous avons du beau et bon théâtre dont nous sommes très satisfaits. On travaille ferme; les pièces sont toujours admirablement à point. Pourquoi tomber dans un danger qui n'est pas le fait du Directeur, et celui de Lille est un homme très compétent, mais qui est inhérent aux exploitations multiples, surtout de ville à ville.

Votre correspondant est donc bien mal venu à invoquer l'exemple de Lille.

Il ne l'est pas moins lorsqu'il fait fi du profit que retire le commerce local du séjour de la troupe pendant cinq mois et demi. Ce n'est pas cinquante personnes qu'il faut compter, mais avec les artistes, leur famille, les accessoiristes, etc., c'est au moins cent cinquante personnes qui, pendant 170 jours par an environ, doivent se loger, manger, boire, s'habiller à la ville et au théâtre. C'est peu de choses, dites-vous. Ce n'est ni l'avis d'un autre de vos correspondants de Roubaix, ni de M. le maire de Tourcoing, ni du petit commerce qui n'est pas si grand seigneur, lui. Soyez persuadé que lorsque la question se posera, Roubaix n'abandonnera rien sur ce terrain.

Pour conclure cette trop longue lettre, le projet de votre correspondant est un beau rêve, mais ce n'est qu'un rêve qui nous permettra de le voir encore longtemps au Théâtre à Tourcoing.

Votre dévoué,
Un Tourquennois amateur de théâtre.

Petite Correspondance

Le « Journal de Roubaix » publie gratuitement sous cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements.

C.V. 245. — Il semble que l'on puisse encore saisir le mobilier; car il appartient à vos parents. Mais on doit vous laissez des lits et les vêtements. Votre situation est intéressante et vous devriez consulter pour en sortir. — *Myosotis.* — Tout commerçant est patentable, même s'il n'a pas d'étalage; mais vous n'avez pas de déclaration à faire et vous n'avez qu'à attendre que le fisc vous impose. — *T.V.* 140, *Tourcoing.* — Vous aurez la moitié. — *E.M.* 29. — 1° Oui; 2° Nous ne voyons pas que cela puisse constituer un délit. — *Paul Boué.* — 1° Non, si vous prenez auparavant la précaution de faire viser au consul de Belgique les pièces exigées par la douane; 2° Oui; 3° Oui. — *H.D.* 107. — Non, mais elle doit indemniser l'hospice. — *Batiste n°* 500. — Un bail non enregistré est valable, mais les signatures sont passibles d'une amende si l'enregistrement n'a pas été fait dans les délais. — *Un curieux à Tourcoing.* — 1° Un frère peut déshériter complètement ses frères et ses neveux; il peut léguer toute sa fortune à son conjoint; 2° Oui, si ce ne sont pas les père et mère. — *J.G.M.* 7. — 1° Cela dépend des règlements locaux; nous ne savons dans quelle commune est l'immeuble; 2° Non; 3° Assigner en justice; 4° Oui. — *V.C.M.* — Vous ne pouvez rien faire, puisque votre bail exige que vous teniez la maison à usage de tel commerce. Si vous y manquiez, le propriétaire ferait résilier le bail et vous demanderait des dommages-intérêts. Deux commerces dans deux locaux distincts entraînent deux patentes.

Marin Ploton. — Quand la liste paraîtra, nous la publierons. — *G.P.W.* — Même réponse.

Concerts et Spectacles

ROUBAIX

— **Théâtre de Roubaix-Fontenoy.** — Samedi 7 janvier, en soirée, à 8 h. 1/2, et dimanche 8 janvier, en matinée à 3 h. 1/2 et en soirée à 8 h. 1/2, trois représentations extraordinaires, par la Tournée Deguerville: « Biribi », drame en trois actes, de MM. Darlen et Marcel Lauraa 1er acte: Révolté; 2e acte: Bagnes d'Afrique; 3e acte: Une marche meurtrière. Le spectacle sera terminé par: « Une Nuit de Noces », vaudeville en trois actes, de MM. Kéroul et Barré. Prix ordinaires des places. Location au deux bureaux habituels. Précédents spectacles de la Tournée Deguerville: « La Loupiote », « Gigolette ».

TOURCOING

— **Théâtre Municipal.** — Aujourd'hui jeudi, 5 janvier, à 8 h. 1/4 précises, irrévocablement, dernière représentation de: « L'Attaque du Moulin », opéra en quatre actes, musique d'Alfred Bruneau, avec le concours de Mme Walter-Villa, dans le rôle de Françoise. Orchestre complet, sous la direction de M. Louis Cazaux. La Direction a l'honneur d'informer le public que, par suite des traités passés avec les auteurs et les éditeurs, cet ouvrage ne pourra plus être redonné de toute la saison. Prochainement, « Thérèse », opéra de Massenet.

Dimanche 8 janvier: deux grandes représentations: 1° En matinée, à 3 heures, « La Fille du Tambour-Major », opéra-comique en quatre tableaux, musique de J. Offenbach. Au quatrième tableau: « Entrée des Français dans Milan », grand défilé, tambours et fanfare sur la scène; — 2° Le soir, à 8 heures, grande soirée amusante et littéraire: « La Griffe », comédie dramatique en un acte; « Le Je ne sais quoi », la spirituelle comédie en trois actes, de F. de Croisset, et « Le Coup de Minuit », le désopilant vaudeville d'Hugues Delorme, dans lequel l'inénarrable Gérald, dans le rôle de Lamouillette, guérit les neurasthéniques les plus aigues.

La location est ouverte pour toutes ces représentations. Services d'omnibus assurés après chaque soirée pour Roubaix et Mouscron.

— **Concert classique.** — Au programme de la Société des Concerts Symphoniques de samedi prochain, figure Mlle Jeanne Campredon, de l'Opéra. A ce sujet, nous relevons dans « comœdia » du 3 janvier l'entrefilet suivant:

« Opéra. — Ce vieux « Faust » a inauguré l'an 1911. On fit à cette occasion, une délicieuse surprise au public, celle de lui présenter Mlle Jeanne Campredon dans le rôle de Marguerite. Je gage que la charmante artiste ne fût pas aussi ravie que lui, car ces surprises de la dernière heure sont très dangereuses et d'autant plus désagréables quand elles se répètent fréquemment. Mais Mlle Campredon s'y soumet avec bonne grâce. Elle fut, hier, exquise de charme et de distinction. Un grand succès qu'elle ne prévoyait même pas le matin, la récompensa amplement de son dévouement. »

Fédération musicale du Nord et du Pas-de-Calais

L'œuvre du musicien-soldat

L'œuvre créée à Cambrai, dans le dernier Congrès des musiques du Nord et du Pas-de-Calais, a obtenu de nombreuses adhésions.

Pour renseignements, écrire à M. Richart, président à Lens (Pas-de-Calais).

La cotisation à dix francs

En raison des nombreuses charges qui incombent à la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais, laquelle est, d'après la dernière statistique ministérielle, le plus important groupement d'Europe, les 2.127 délégués au Congrès de Cambrai ont, à l'unanimité, décidé de porter la cotisation à 10 francs.

La question ne figurant pas à l'ordre du jour, sur la proposition du président, qui ne voulut pas enfreindre le règlement, un « referendum » fut décidé.

Les sociétés ont donc été consultées, et, sur 901 inscrites, 52 seulement ont répondu: Non.

Les sociétés sont prévenues du résultat du « referendum », et avisées, en même temps, que sous quelques jours, le recouvrement de la cotisation de l'année 1911 sera opéré par la poste.

Le Comité de direction

Le dimanche 15 janvier se réuniront, à Lille, les membres du Comité de direction de la Fédération musicale du Nord et du Pas-de-Calais. A l'ordre du jour figurent les questions de l'affectation des jeunes gens musiciens dans des régiments pourvus de musique, et l'organisation d'un examen préalable d'admission.

SALLE DES FÊTES SAINTE-CÉCILE

Les jours se suivent... et se ressemblent; du moins il en est ainsi avec le Cinéma de la rue Saint-Georges, car il y a toujours salle comble à chaque séance. Les retardataires feront bien de profiter des deux dernières séances du programme actuel qui seront offertes aujourd'hui, jeudi, en matinée à 3 heures et le soir à 8 h. 99037d

« FAMILY CINÉMA » 96 bis, Grande-Rue, Roubaix.

Aujourd'hui jeudi:
Matinée à 4 heures. — Soirée à 8 heures
Spectacle de famille. 99056d

CENTRAL-CINÉMA, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix.

Aujourd'hui jeudi, 3 grandes séances: à 2 h. 1/2, à 5 h. et à 8 h. 1/4: tout le beau programme de Noël, montré pour la dernière fois.

Avis important: Dimanche prochain, il n'y aura qu'une seule séance à 8 h. 1/4. 99077d

FRANCO-AMERICAN
SKATING RINK
50, Grande-Rue
DEMAIN VENDREDI
SOIRÉE DE FAMILLES
JEUX DIVERS
PRIX HABITUELS. 960 5

MARGARINES Wagnon et Cie BOUSBECQUES (Nord)
Fabrication perfectionnée. Dépôt 116, rue des Arts, Roubaix. 668

CHEMIN DE FER DU NORD

La Compagnie du Chemin de fer du Nord tient dans toutes ses gares et stations, à la disposition des voyageurs qui en feront la demande quelques jours à l'avance, soit aux Services commerciaux (bureau des voyageurs), soit à l'Agence des voyages universels, 108, boulevard Poissonnière et 10, rue Auber, des billets pour les excursions ci-après:

Excursions organisées pendant le 1er trimestre 1911 par l'Agence des Voyages Universels

Excursions en Egypte et Haute-Egypte. — 1er départ: 11 janvier 1911; retour à Paris 8 février 1911. — 2e départ: 1er février 1911; retour à Paris 1er mars 1911. — Prix à forfait: 2.200 francs en 1re classe, 2.000 fr. en 2e classe.

Excursions en Algérie et Tunisie. — 1er départ: 12 janvier 1911; 2e départ: 16 février; 3e départ: 9 mars 1911. Retour à Paris suivant l'itinéraire choisi. — Prix à forfait de 890 à 1175 fr. selon classe et itinéraire.

Excursions sur la Côte d'Azur et en Italie. — 1er départ: 15 janvier 1911; retour à Paris 28 janvier. — 2e départ: 19 mars 1911; retour à Paris 1er avril. — Prix à forfait: 470 fr. en 1re classe, 420 fr. en 2e classe.

Excursions en Egypte, Haute-Egypte, Palestine et Syrie, du 1er février au 29 mars 1911. — Prix à forfait: 3.300 fr. en 1re classe, 3.050 fr. en 2e classe.

Excursions en Italie et sur le Littoral Méditerranéen, avec séjour à Nice pendant les fêtes du Carnaval. — 1er départ: 2 février 1911; retour à Paris 5 mars. — 2e départ: 23 février 1911; retour à Paris 5 et 24 mars. — Prix à forfait de 335 fr. à 1.000 fr selon classe et itinéraire.

Excursion en Corse du 19 mars au 1er avril. — Prix à forfait: 625 fr. en 1re classe, 580 fr. en 2e classe en chemin de fer et 1re classe en bateau.

Les prix pour le parcours sur le Chemin de fer du Nord sont ceux des billets d'aller et retour ordinaires.

Les billets comprennent les parcours de chemins de fer et de paquebots, les voitures et omnibus pour les excursions, la visite des musées et monuments, le logement et la nourriture dans les principaux hôtels et les guides interprètes.

A COLOMBINE 14, rue Nationale LILLE
FIN DE SAISON. Rabais sur les Articles d'Hiver
Robes, Manteaux, Fourrures
MODES LAVETTES 510

JUSTICE DE PAIX

Sont nommés greffiers de justice de paix: A Saint-Amand (rive droite), M. Prévost; à Valenciennes (canton Sud), M. Robécourt, en remplacement de M. Vasse, démissionnaire; à Steenvoorde, M. Mouton, en remplacement de M. Nobécourt.

La démission de M. Foulon, greffier du tribunal d'Hazebrouck, est acceptée.

Nord

Double naufrage à Gravelines

Dunkerque, 4 janvier. — En voulant rentrer dans le port de Gravelines, à marée presque basse, les bateaux de pêche 496, armateur Charles Dumont, et 486, armateur Benoit Fournier, ont été jetés à la côte, à l'Ouest de Grand-Fort-Philippe. Le 496 a été brisé en deux, mais le 486 pourra être renfloué. Les équipages des deux barques se sont sauvés à la nage.

UN NOYÉ A FRELINGHIEN. — Mardi après-midi, le cadavre de M. Jules-César Cousin, 56 ans, veuf, natif de Neuvireuil, demeurant à Armentières, rue Béranger, 23, a été retiré de la Lys, au pont de Frelinghien. Le désespéré a dû se jeter à l'eau après avoir inutilement cherché à se loger dans la commune.

UN CADAVRE DANS LE CANAL DE FURNES. — On a retiré du canal de Furnes, près du passage à niveau du chemin de fer belge, le corps du laitier Emile Laurent, 77 ans, demeurant à Coudekerque-Branche, disparu depuis le 12 décembre. Le décès remonte à environ trois semaines.

INSTITUT DE JUMET-HAINE (Belgique)
Desservi par les Sœurs de Charité
Dr L. DOGNIAUX, spécialiste
Difformité des membres: Genu valgum, genu varum, pieds-bots, pieds-plats, etc. Albums de centaines de guérisons attestées par photographies peuvent être consultés à l'Institut.
Maladies des femmes: Descentes, déviations, etc. Discrétion absolue. Clinique de premier ordre